

DE CHARLES DE GAULLE À LYNDON LAROUCHE

La planification, « ardente obligation » et inspiration pour aujourd'hui

La crise qui a ébranlé le Système monétaire européen, l'implosion économique des anciens pays membres du COMECON, l'échec patent de l'ultralibéralisme, tout nous conduit à repenser les bases fondamentales de notre politique économique.

Dans la situation où se trouve actuellement l'économie mondiale, il est nécessaire de purger les marchés financiers, et en particulier les marchés de produits dérivés, afin de recréer les conditions du retour des flux d'argent vers les investissements infrastructurels et productifs. Autrement dit, le premier impératif pour recréer les conditions de la croissance « physique » consiste à taxer les opérations sur produits dérivés afin de les identifier, de les maîtriser et de les réduire — c'est-à-dire de dégonfler la « bulle financière » qui étouffe l'économie mondiale et libérer la production.

Est-ce assez ? Bien entendu, non, car nous restons ici au niveau d'une approche répressive — nécessaire, mais non suffisante. Nous demeurons, malgré cette correction, dans l'ordre d'une *économie de marché* qui livre l'essentiel à cette « main invisible » ou à cette « thérapie de choc » qui n'est autre que la loi du plus fort, la loi du pillage dans un monde défini par un ordre de ressources en contraction. Or la loi du plus fort définit

Jacques Cheminade

une logique, qui est nécessairement une logique de guerre dont les horreurs de Bosnie ne seraient qu'un début si rien n'est fait pour y mettre un terme. Si l'on veut en sortir, et c'est une priorité absolue, nous devons apprendre à créer — à assurer la paix par le développement mutuel.

C'est précisément là l'objet même de la planification, comme approche opposée à celle de l'économie de marché. C'est l'approche de ceux qui ont pour ambition de *changer, de transformer et d'améliorer l'état de choses existant*, et non de le gérer empiriquement pour tenter d'en perpétuer le contrôle.

D'abord la planification, donnant mission et direction à la nation, lui restitue la responsabilité de ses choix et, reposant sur une expansion de la production et non sur la contraction financière, définit une *stratégie « anti-guerre »*. C'est là sa raison d'être. Com-

me le disait Pierre Massé, l'un des commissaires au Plan du général de Gaulle, le Plan est « *réducteur d'incertitudes* » : il est donc par nature anti-spéculatif. Pourquoi ? Parce qu'ordonnant et orientant les marchés sur les biens futurs, il rend inutile l'existence même des marchés à terme et des produits dérivés. Aujourd'hui, c'est en l'absence de planification proprement dite et à cause même de cette absence que les agents économiques ont créé des marchés à terme, d'abord sur les matières premières, puis pratiquement sur tout : des options d'achat et de vente ont été ainsi émises pour se couvrir, puis sont devenues rapidement des instruments privilégiés de spéculation, ont proliféré et détruit l'économie réelle.

Ensuite, la planification a pour objet de résoudre les deux principaux paradoxes qui constituent la trame d'une économie :

- le paradoxe des relations entre l'Etat, la collectivité et l'individu, forme quotidienne, concrète, du paradoxe de l'un et du multiple ;

- le paradoxe du passage du continu au discontinu, car tout changement technologique modifie en effet les rapports entre les composants d'une économie, et que prévoir la réorganisation de ces composants est — ou devrait être — la matière même de toute planification.

La perte de l'initiative de l'Etat, l'abandon des moyens de l'Etat, a toujours conduit à un système d'intérêts particuliers et d'exclusion. La planification, le rassemblement des moyens de l'Etat en vue d'un dessein démocratiquement défini en commun, a au contraire toujours été nécessaire aux moments de « décollage ». La planification est indissolublement liée à ces moments de décollage.

Un exemple fondamental de ce décollage : *le Plan français entre 1946-1947 et 1970*, période pendant laquelle tous les objectifs nationaux que le pays s'était fixés furent atteints. La planification, la démarche planificatrice, a été par deux fois suivie non par « goût » ou par « préférence », mais parce qu'elle était *le seul moyen d'assurer une reprise*. En 1947-1953, la première fois, il s'agissait de faire repartir les secteurs économiques de base, le fondement même de l'économie. En 1958-1959, la deuxième fois, il s'agissait de sortir de l'état de banqueroute financière de la IV^{ème} République et de la « logique de guerre » du conflit algérien. Dans les deux cas, l'idée de planification est associée au nom de Charles de Gaulle, qui se trouva au pouvoir en ces deux moments d'inflexion historique.

C'est pourquoi nous devons insister sur cette référence dans la situation de crise d'aujourd'hui : il s'agit — en 1947 et 1958 — d'une double « sortie de crise » réussie au XX^{ème} siècle, en fonction d'une certaine idée de l'homme, de la nation et de l'engagement politique.

Je voudrais ensuite, après avoir retenu la valeur exemplaire de cette expérience, l'élan profond qu'elle doit nous communiquer, tenter de mesurer *ses limites*, non pour la dénigrer, mais *pour mieux la respecter en éten-*

dant son champ et en perfectionnant sa méthode. Les travaux de l'économiste américain Lyndon LaRouche constituent le *point de référence essentiel*, dans sa compréhension des rapports entre pensée créatrice humaine et mode de transformation de la nature, pour que nous soyons fidèles à Charles de Gaulle en devenant plus grands que lui. Bien que nous soyons des nains, le défi immédiat de l'histoire exige en effet de nous que nous nous juchions sur les épaules des géants.

La planification gaullienne

La planification peut être considérée comme la réponse à une menace contre l'existence de nos nations et de nos sociétés, contre l'existence de l'humanité et donc comme *l'instrument du salut*, pour utiliser la terminologie gaullienne. De Gaulle l'exprimait ainsi : « *Nous voulons donc la mise en commun de tout ce que nous possédons sur cette terre, et pour y réussir il n'y a pas d'autre moyen que ce que l'on appelle l'économie dirigée* ». (discours prononcé à Lille, le 1er octobre 1944).

Cependant, « dirigisme » ne veut pas dire suivre une direction pré-déterminée suivant une logique pré-établie, continue de Gaulle, « *les grandes affaires humaines ne se règlent point uniquement par la logique, il y faut l'atmosphère que seule peut créer l'adhésion des sentiments* ».

Ainsi, la conception gaullienne de la planification, d'une économie dirigée, n'est pas celle d'un chemin pré-défini allant d'un ordre donné « A » à un ordre donné « B », à la Bonaparte ou à la soviétique, mais le rassemblement volontaire de tous les efforts nationaux, « *l'affection du pays tout entier* » pour l'accroissement des ressources communes c'est-à-dire de la « *richesse nationale* » et de la « *densité de population* » — le nombre croissant d'êtres humains pouvant vivre de cette richesse.

Ainsi apparaît dans ces années-là, en France, *une voie originale*. De Gaulle, le 4 février 1965, dans l'une des

fameuses conférences de presse tenues au palais de l'Élysée, souligne :

« *Nous ne nous livrerons plus à la discrétion effrénée du capitalisme libéral, et personne ne croit que nous nous soumettrons jamais à la tyrannie écrasante du communisme totalitaire* ».

Pour comprendre d'où vient cette inspiration, il faudrait retracer la convergence de *deux grandes sources* :

- d'une part, celle de l'Académie des Sciences de Leibniz, de Colbert, de Papin et de Huyghens, passant par l'École polytechnique, Monge, Lazare Carnot et l'abbé Grégoire, jusqu'à Pasteur, Jaurès et l'enseignement scientifique mutuel en France ;

- d'autre part, la doctrine sociale de l'Église depuis *Rerum Novarum* de Léon XIII, et plus concrètement l'histoire des relations entre Charles de Gaulle, Paul VI, Jacques Maritain et Jacques Rueff, c'est-à-dire le combat du thomisme français et de sa conception de *l'humanisme intégral* contre la dualité spirituel-matériel et contre, en particulier, le « dualisme cartésien ».

La trame d'une « planification terrestre », reflet du mandat de Dieu, court en effet dans les encycliques pontificales, par exemple dans *Mater et Magistra*, qui fixe « *aux pouvoirs politiques une action d'orientation, de stimulant, de suppléance et d'intégration* », et jusqu'à aujourd'hui *Centesimus Annus*.

Écoutons encore, dans la France de 1962, l'adversaire le plus estimé du général de Gaulle, Pierre Mendès-France, écrire alors dans sa *République moderne* (en citant *Mater et Magistra*) :

« *Chacun reconnaît aujourd'hui que l'Etat est responsable de l'évolution économique, qu'il lui appartient de lutter contre les crises et le sous-emploi, de stimuler et de coordonner les efforts en vue de l'expansion et du progrès communs. Personne ne peut plus défendre sincèrement le libéralisme du dernier siècle, personne ne croit plus à la valeur de la vieille formule : « Laissez faire, laissez passer. » Elles [les institutions de l'Etat] doivent constituer un ensem-*

ble cohérent dont les différentes parties, au lieu de se contrarier et de se neutraliser, comme ce fut souvent le cas, se renforcent, se complètent et se soutiennent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le Plan ».

Cela veut donc dire que, d'abord, la planification à la française se définit par un volontarisme et par une double négation : négation du « laissez faire, laissez passer » libéral, et négation de « l'écrasement des individus » communiste.

Le Plan « rassemble », et ménage l'entente et l'harmonie élémentaire entre toutes les catégories sociales, tous les citoyens. Écoutons De Gaulle, le 4 février 1965 : « sous peine de déséquilibre, il importe au moins [avec le Plan] que toutes les catégories avancent en même temps que l'ensemble, et que chacune ait sa part ».

Dans cette conception, le Plan, la planification, est ce qui établit le « juste contrat » entre l'un — le « tout », l'Etat — et le multiple, les individus composant la nation, pour assurer la mission commune, l'essor continu des pouvoirs productifs et des connaissances humaines.

Le « sujet » du Plan, c'est l'accroissement de la connaissance humaine, à travers les chiffres ou les taux de croissance comptables.

C'est pourquoi, dans la conception gaullienne et dans celle de notre premier Commissariat au Plan, la planification n'était pas impérative, mais « indicative », à l'opposé du modèle soviétique. La planification est indicative car elle « indique » la direction vers laquelle doit aller la nation : elle n'écarte pas le paradoxe de l'un et du multiple, elle s'efforce de le résoudre. C'est ici l'aspect positif, le volontarisme, dépassant la double négation — ni libéralisme, ni communisme — dont parlait de Gaulle.

C'est pourquoi, indicative et non impérative, cette planification est une « ardente obligation », horizon pour toute la nation et pour chaque individu. À l'opposé du modèle soviétique, cette planification respecte le libre-arbitre : il y a « obligation », mais

obligation qu'en principe chacun s'impose à soi-même. La planification française, dans son idéal, est un magistère d'influence, un processus éducatif pour toute la nation, l'expression économique de ce que Gaspard Monge et Lazare Carnot appelaient l'instruction civique.

Aujourd'hui, si l'on examine la « thérapie de choc », de la « libre entreprise » et de la « loi du marché » d'une part, et la thérapie de choc des grands plans nationaux soviétiques, d'autre part, l'on voit que toutes deux ne respectent pas les lois de l'univers dans leur caractère paradoxal. La « loi du marché » cache la « main invisible » de la dictature financière, et la dictature soviétique exhibe la main trop visible d'une « nomenklatura » mafieuse : toutes deux sont fondées sur le pillage de l'existant — ou l'accumulation primitive, comme on appelle parfois le pillage — non seulement des ressources, mais aussi des esprits humains, le viol des mentalités individuelles.

La planification « française » a tenté au contraire de respecter et de promouvoir la capacité créatrice des individus, en l'organisant pour le bien commun.

Quelques aspects fondamentaux

1) La définition des « priorités de la nation » :

Dans le premier Plan (1947-1953), il s'agissait de reconstruire les fondements mêmes de notre économie. Pour les plans suivants, des « vecteurs scientifiques » et technologiques furent retenus, dont les plus fameux restent le charbon et l'acier, les programmes aérospatiaux et enfin l'électronucléaire.

Le principe, rarement explicité mais toujours présent, était d'organiser un processus continu entre découvertes scientifiques et applications industrielles. De la découverte scientifique, reposant sur des principes physiques nouveaux, l'on passe aux technologies avancées, découlant de

ces découvertes, jusqu'aux applications industrielles développant ces technologies à un niveau de masse et les introduisant sur le marché.

Ce processus « science-technologies multiples-industrie » n'est autre que celui de cette création française — franco-allemande et franco-américaine, pour être plus exact — des XVIIIème et XIXème siècles, l'économie polytechnique. Dans cette conception, l'économie se trouve organisée autour de l'introduction constante de technologies nouvelles, la portant constamment de paliers relativement inférieurs à des paliers relativement supérieurs de productivité, ces derniers devenant à leur tour « inférieurs » au regard d'une technologie nouvelle encore plus productive. Suivant cette démarche, ce que l'on doit « planifier », ce n'est pas une somme de technologies TA, TB, TC... prises une à une, mais la continuité du processus TA-TB, TB-TC, TC-TD, et ainsi de suite.

Le problème, et nous y reviendrons, consiste à engendrer des technologies discontinues entre elles, des « discontinuités », en développant des « séries » ordonnées par un principe supérieur.

2) La mise en place d'un centre de planification :

Pour assurer la continuité dans la discontinuité créatrice, un centre organisant le processus de création est nécessaire : c'était là le concept originel de Commissariat du Plan.

Louis Armand, l'un des plus proches collaborateurs de Charles de Gaulle, l'exprime de la manière sans doute la plus poétique et la plus profonde, en comparant ce que devrait être un centre planificateur du XXème siècle au centre scientifique d'Henri le Navigateur à Sagres, au XVème siècle. « A cette époque-là ; dit Armand, l'horizon était la découverte du nouveau Monde ; aujourd'hui, c'est la conquête et l'exploration de l'espace. »

Il faut un grand programme de l'espace pour la France et pour l'Europe, disait Armand, pour « tirer la planification de l'avant » et aussi pour

